



Pourquoi devenir Accueil Vélo ?

SOMMAIRE

- I. Contexte
- II. Qu'est-ce que la marque Accueil Vélo?
- III. Pourquoi devenir Accueil Vélo ?
- IV. Procédure à suivre pour devenir un établissement Accueil Vélo

Annexe : Fréquentation et impact du Tour de Bourgogne à Vélo

I. Contexte

↳ Le Vélo en France : une pratique en développement

- 24 millions de pratiquants réguliers
- 42% de la population est concernée
- 3% des déplacements quotidiens, 3,5% des séjours touristiques liés au vélo
- 90 km parcourus par habitant par an contre 300 km pour la moyenne des européens
- 2nde activité sportive en vacances
- 9,2 millions de séjours touristiques en 2014
- La France en 2° position des destinations mondiales du tourisme à vélo



↳ Des retombées économiques importantes

- Allongement de la saison touristique : dès avril jusqu'à fin octobre
- Des dépenses moyennes par touriste élevées :
 - Un touriste à vélo en itinérance => 75€/jour
 - Un touriste en séjour => 61€/jour
 - Un touriste "classique" => 54€/jour
- 5 milliards d'€ de dépenses totales des touristes
- 16, 500 emplois touristiques concernés
- Tourisme à vélo = 2 milliards € de valeur ajoutée dans l'économie nationale
- 3 millions de vélos neufs vendus par an, 1,6 milliard d'€ de chiffre d'affaires
- 12 000 emplois directs (voitures = 2 millions de vente/an)



***1€ investi dans le développement de l'infrastructure des voies cyclables touristiques
= 1€ de retombées économiques locales***

↳ Les attentes des touristes à Vélo

- Des itinéraires aménagés accessibles à tous, sécurisés, signalisés avec des lieux et paysages à découvrir
- Des services adaptés avec un accueil, des informations et conseils, la possibilité de stationner sont vélo en sécurité, ...

II. Qu'est-ce que la marque Accueil Vélo ?

Accueil Vélo est une marque nationale, mise à la disposition des collectivités territoriales, des institutionnels du tourisme et des entreprises impliquées dans le développement du tourisme à vélo. Elle garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables.

6 catégories de professionnels sont concernées :

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs professionnels de vélo
- Les réparateurs de vélos
- Les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative
- Les sites de visite et de loisirs
- Les restaurants

L'établissement candidat doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé

↳ **Un établissement Accueil Vélo c'est la garantie pour le touriste à vélo de :**

- Se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable
- De disposer d'équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation
- De bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles
- De disposer de services adaptés aux cyclistes : transfert de bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage des vélos,...

III. Pourquoi devenir Accueil Vélo ?

↳ **Vous entrez dans une dynamique en pleine croissance en proposant aux clientèles cyclistes une marque unique simple et lisible sur l'ensemble du territoire national**

➤ La France se positionne petit à petit comme l'une des premières destinations mondiales pour le tourisme à vélo.

↳ **Vous entrez dans un réseau régional et national de prestataires privilégiés (près de 2740 établissements en France début 2017)**

➤ Grâce à la mise en place d'un Club vélo réunissant tous les adhérents à la marque Accueil Vélo



➤ Et la création d'un Comité de pilotage du Club vélo ayant pour mission : d'informer, d'échanger,

d'apprendre les uns des autres, de construire ensemble un plan d'actions dédié à la structuration régionale du cyclotourisme et à la promotion de la Bourgogne à vélo.

↳ **Vous améliorez votre visibilité auprès des touristes à vélo et des Tours Opérateurs**

➤ Grâce au démarchage opéré par Bourgogne Tourisme auprès des agences de voyages françaises spécialisées et des principaux Tours Opérateurs étrangers



↳ Vous bénéficiez des supports de communication de l'itinéraire et du territoire

Via des éditions :

- une carte thématique actualisée tous les 2 ans
(4 versions - 80000 exemplaires)
- quatre topoguides spécifiques dédiés au Tour de Bourgogne à Vélo :

Chamina, Ouest France et Michelin, un topoguide Chamina inter-régional sur l'itinéraire Nevers-Bâle (EV6)

Via des actions de promotion et de communication

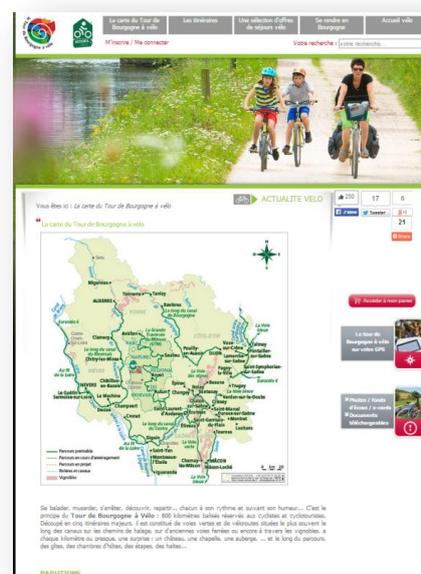
- Des accueils de presse / communiqués de presse
- Des campagnes de publicité, notamment en partenariat avec Atout France
- Un plan d'actions entièrement consacrées au vélo (comprenant les actions de Bourgogne Tourisme et celles de France Vélo Tourisme)

↳ Vous êtes visible à l'échelle départementale, régionale, nationale et internationale grâce à l'intégration des prestataires Accueil Vélo sur le sites ci-dessous.

Sur le site régional :

Un site Internet dédié au vélo en Bourgogne où les adhérents Accueil Vélo sont affichés en priorité.

- 704 844 pages vues / an dont 69 % pour le site français
- Une rubrique dédiée à Accueil Vélo
- Un classement par itinéraire pour trouver des bonnes adresses : où s'arrêter en route ? Les campings, hôtels, restaurants, chambres



d'hôtes à proximité de la Voie Verte ? Où louer ? ...

- Des cartes interactives permettant de visualiser le futur itinéraire en fonction du nombre de kilomètres à parcourir
- 4 langues disponibles : français, anglais, allemand et néerlandais



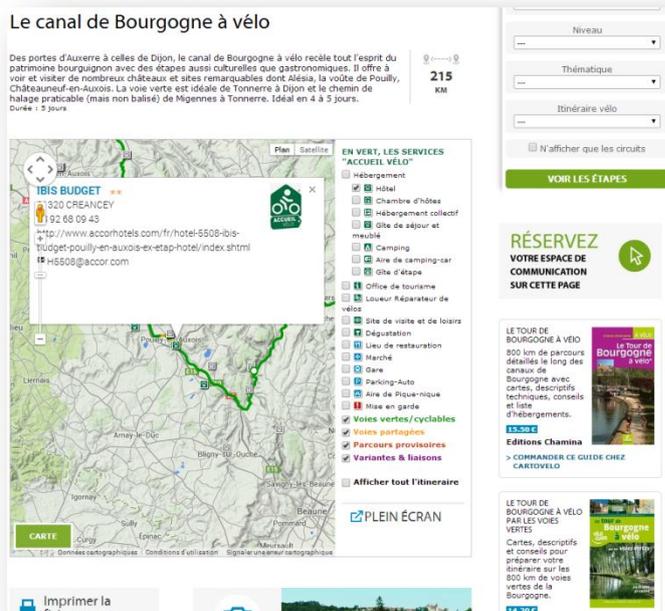
Sur le site France Vélo Tourisme :

Un site national qui propose plus de 6000 km d'itinéraires (plus de 21 000 Km à terme).

En 2014 : 1 174 849 pages vues. •5

tronçons bourguignons dans le top 10 des plus visités.

- Une rubrique consacrée à La Bourgogne à vélo. 164 624 pages vues en 2014
- Des cartes interactives : les adhérents à la marque ont un pictogramme orange permettant de mieux les identifier



- Des parcours découpés en pages étapes listant les prestataires Accueil Vélo. Chaque page liste l'ensemble des prestataires de l'étape avec coordonnées et photo (si fournies). Le logo Accueil Vélo s'affiche pour les prestataires de la marque. 2 langues disponibles : français, anglais

A terme tous les itinéraires ne proposeront que des services Accueil Vélo

- ↳ Dans le cadre du partenariat entre France Vélo Tourisme et la SNCF, les loueurs de la marque Accueil Vélo sont référencés sur le site Internet de la SNCF : <http://www.sncf.com/fr/services/louer-velo>

SNCF

LOUER CARTE

LES OFFRES DE LOCATION

Pour des déplacements sportifs et respectueux de l'environnement, deux choix de location de vélo s'offrent à vous :

- **en libre-service** : louez directement dans les stations, disponibles 7j/7 et 24h/24
- **auprès d'un loueur** : faites appel à notre réseau partenaire national de loueurs de vélos, le réseau « Accueil Vélo ». Il vous fournit également des informations sur les itinéraires cyclables à proximité ainsi que les équipements adaptés (abris à vélos sécurisés, kit de réparation, etc.)

[RETROUVEZ LES ITINÉRAIRES ET PARCOURS VÉLOS](#)

"La Marque nationale « Accueil Vélo » est la garantie d'un accueil privilégié et de services de qualité adaptés aux touristes à vélo, sur tout le territoire."

Retrouvez les offres de location de vélo à proximité sur la carte ci-dessous.

IV. Procédure à suivre pour devenir un établissement Accueil Vélo

Le professionnel formule une demande écrite à son Agence Départementale du Tourisme.

Une visite de contrôle sera alors réalisée, afin de vérifier que l'établissement respecte les critères du référentiel de qualité Accueil Vélo de sa catégorie.

Une fois la visite effectuée, sous réserve d'une contribution financière, d'un montant de 200 euros pour 3 ans (la contribution financière est destinée à couvrir les frais inhérents à la visite de contrôle et à la mise à disposition des outils de communication), le professionnel se voit attribuer le droit d'utiliser la marque pour une durée de trois ans, renouvelable après une nouvelle visite de contrôle.

↳ Référentiels

Les référentiels sont disponibles sur le site internet www.la-bourgogne-a-velo.com > rubrique « Accueil Vélo »

↳ Contacts :

- Agence Départementale du Tourisme de l'Yonne : Florence DUFER - demarche-qualite@tourisme-yonne.com
- Agence Départementale du Tourisme de la Nièvre : Séverine CAILLIAU - severine.cailliau@nievre-tourisme.com
- Agence Départementale du Tourisme de Saône-et-Loire : Laëtitia GIRARDON - l.girardon@adt71.com
- Agence Départementale du Tourisme de Côte-d'Or : Elodie ACCART-GAVIGNET - nature@cotedor-tourisme.com
- Bourgogne Tourisme : Mylène CASADO – m.casado@crt-bourgogne.fr

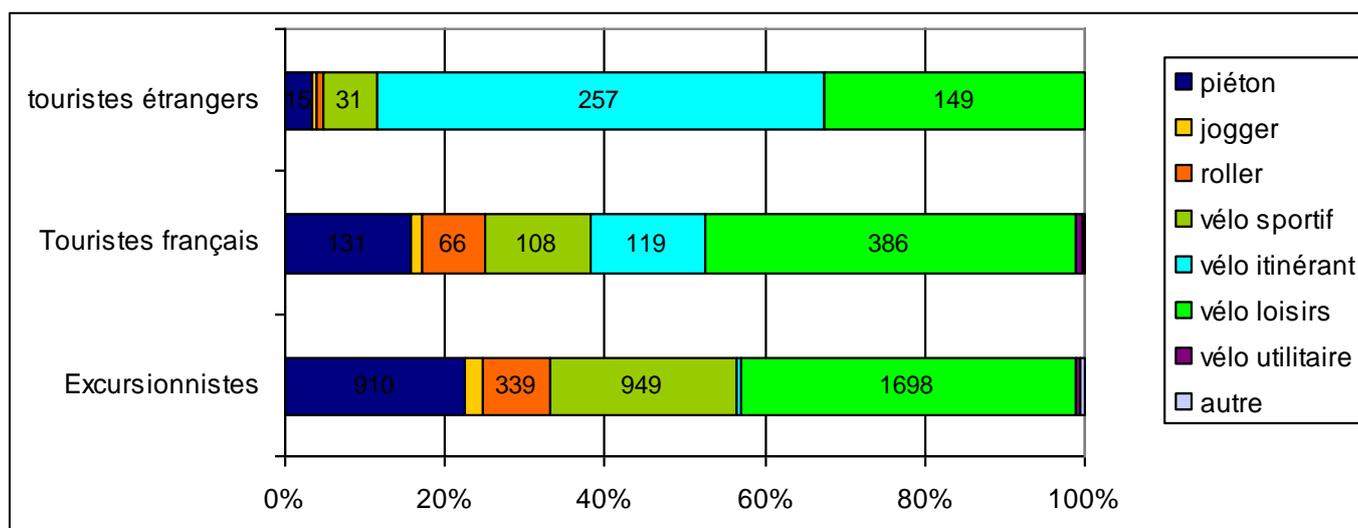
ANNEXE

Fréquentation et impact du Tour de Bourgogne à vélo

Tout au long de l'année 2009, une enquête a été menée à différents endroits du Tour de Bourgogne à Vélo (65 jours d'enquête sur 20 sites différents).

La typologie des usagers

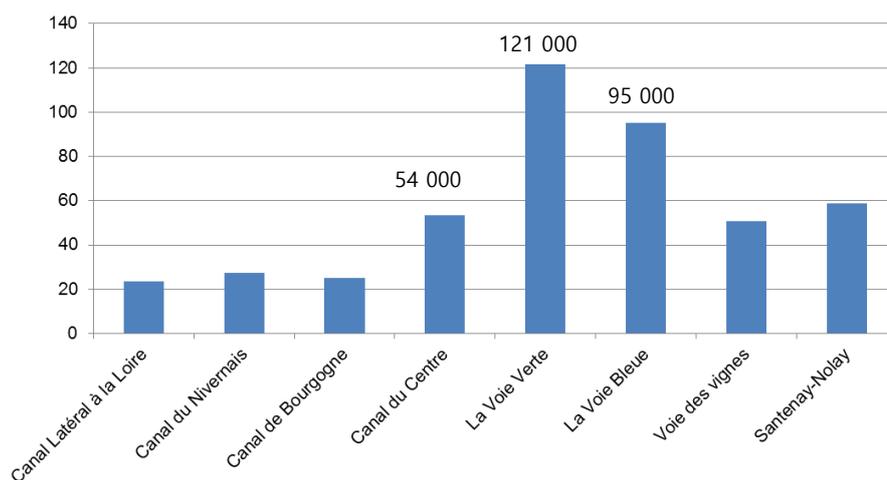
- 15% d'itinérants parmi les clientèles françaises
- 3 usagers sur 4 sont des cyclistes
- Part importante de CSP+
- Près de 60% de retraités et de cadres dans les touristes
- Majorités de plus de 50 ans



Les retombées économiques

- Une dépense moyenne de 68 €/j parmi les cyclistes itinérants, 64€ parmi les cyclistes loisirs, 55 € les touristes à pied, 30 € les rollers
- Dépenses totales de 34.3 M€ (Près de 20 M€ en Saône-et-Loire)
- 85% de l'impact lié aux touristes
- 70% lié aux cyclistes

Dépenses des usagers €/an et /km



A retenir

- 1M d'utilisateurs identifiés /an
- 25 M de km parcourus par an
- 50 k€ de dépenses par km d'itinéraire : un retour en 1 an
- 12.8 M€ de retombées indirectes santé et sécurité
- 75% de cyclistes parmi les usagers
- 27% de touristes sur l'ensemble de l'année
- Poids important de la pratique dans le choix du séjour : 50% très important, 25% important
- 60% d'itinérants parmi les cyclistes étrangers
- 85% des excursionnistes ne dépensent rien

Un niveau de satisfaction élevé, sauf pour les services, commerces, toilettes, points d'eau